

Or, le reproche que nous adressons à nos administrateurs, c'est précisément d'avoir promis ce qu'ils ne pouvaient donner; c'est d'avoir fait miroiter aux yeux de nos concitoyens un avenir irréalisable; c'est, en un mot, d'avoir créé pour les besoins de leur cause, ce que nous appelons un *mirage électoral*.

On les candidats républicains connaissent la situation de la ville, ou ils ne la connaissent pas.

S'ils la connaissent, ils ont sciemment trompé leurs électeurs. Dans le cas contraire, ils devaient apprendre et s'instruire, avant de solliciter les suffrages populaires. La vérité est celle-ci : Dans les élections municipales de Roubaix, les intérêts de la ville ont été sacrifiés à la politique, on ne s'est pas préoccupé de savoir si tel ou tel candidat était intelligent, capable, instruit, expérimenté; on s'est d'abord demandé s'il était républicain. Cette condition a été la seule requise par le comité démocratique. Nous savons bien que le suffrage universel a donné raison à cet acte d'exclusivisme, mais cela ne nous empêche point de le déplorer et de le considérer comme une erreur grossière qui peut avoir pour notre ville les plus regrettables conséquences.

Voici les résultats officiels du recensement des votes dans l'élection du 9 juin :

M. Deregnaucourt : votes civils, 122,734; votes militaires, 3,854. A ajouter suivant décision du conseil général de recensement, 108. Total : 126,696.
M. Bergerot : votes civils, 85,316; votes militaires, 1,422. A ajouter suivant décision du conseil, 2. Total : 86,740.
Différence : 39,956.

L'affaire Guiffroy et consorts (fournitures militaires) est définitivement fixée au 25 juin 1872.

Les prévenus sont défendus : M. Guiffroy, par M^e Nicolet, avocat du barreau de Paris, et Delemer, avocat à Lille;

M. Fontaine-Delannoy, s'il se présente, par M^e Werquin;

M. Garenheimer, par M^e Caen, avocat à Paris;

M. Baron, par M^e Colmet-d'Aage, avocat à Paris, et Decroix, avocat à Lille;

M. Valenton, par M^e Werquin;

M. Dubois-Meunier, par M^e Bayart, avocat.

L'affaire Saint-Martin, tromperie sur la qualité des baves-sacs fournis, est indiquée pour le 18 juin.

M^e Coquelle présentera la défense.

Le préfet du Nord donne avis que la commission chargée, dans le département du Nord, de constater l'aptitude des aspirants aux bourses nationales, départementales et communales dans les lycées et collèges (enseignement classique et enseignement spécial) et au Prytanée militaire de la Flèche se réunira à la préfecture, le jeudi 4 juillet, à huit heures et demie du matin, pour sa deuxième session de l'année 1872.

Pour être admis à l'examen, les candidats aux bourses dans les lycées et collèges doivent, pour l'enseignement classique, avoir neuf ans accomplis et moins de dix-sept ans; pour l'enseignement spécial, dix ans accomplis et pas plus de quinze ans. Les familles des candidats aux bourses au Prytanée de la Flèche doivent justifier que l'enfant qu'elles présentent aura plus de dix ans et en comptera moins de douze au 1^{er} octobre.

Les demandes d'inscription à l'examen seront reçues du 13 juin au 1^{er} juillet à la Préfecture (section de l'instruction publique) sur la production : 1^o de l'acte de naissance de l'enfant; 2^o d'un certificat de bonne conduite délivré par le chef de l'établissement ou le candidat a commencé ses études, s'il a déjà suivi des cours primaires ou secondaires.

Le programme des matières sur lesquelles les candidats seront interrogés sera remis aux familles qui en feront la demande.

Nous résumons en un tableau les indemnités allouées par le tribunal, dans son audience du 14 juin, aux victimes de l'accident de Seclia :

	Capital.	Rente.
Laignée,	1,000	400
Dautricourt,	30,000	»
Grange,	15,000	5,000
Bussemière,	12,000	»
Patry,	25,000	1,200
Labours,	25,000	»
Duvinage,	1,200	400
Duvinage fils,	2,000	400
Spiléré,	2,000	400
Veuve Jonville,	1,000	500
Joville,	1,500	»
Hasquin,	6,000	400
Boutel,	5,000	400
Six,	6,000	»
Béguenet,	1,000	300
	133,700	9,400

Le soldat Nathan, condamné à mort par le 1^{er} conseil de guerre de Lille pour avoir fait envers un supérieur à l'occasion du service, vient de voir sa peine commuée en celle de vingt ans de détention.

Samedi soir, vers quatre heures et demie, un accident qui pouvait avoir des conséquences désastreuses s'est produit dans une maison en construction de la rue du Faubourg-Notre-Dame, à Lille.

Par suite de la rupture des sommiers, dit l'*Echo du Nord*, toute la partie intérieure des constructions s'est effondrée, entraînant avec elle une portion du mur mitoyen et le second étage de la façade qui donne sur la cour. La façade extérieure est restée à peu près intacte, mais des travaux de soutènement devront être effectués pour prévenir un accident; des fragments de charpentes y sont encore adhérents, et leur pression pourrait déterminer un nouvel éboulement.

Les ouvriers, à l'heure où s'est produit l'accident, avaient heureusement quitté les travaux pour prendre leur repas. Il ne restait dans les bâtiments que deux travailleurs : l'un d'eux, au craquement significatif des charpentes, eut le temps de fuir sur un balcon, et ne fut pas atteint, le second se trouvait occupé aux étages supérieurs et fut précipité sur le sol avec les débris d'une cage d'escalier.

Après avoir reçu d'un pharmacien les premiers soins, il a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur, et nous sommes heureux d'apprendre qu'il n'a reçu que des contusions sans gravité, et que son état est aussi satisfaisant que possible.

M. le procureur de la République, informé de l'accident, se rendit sans retard sur les lieux, où se trouvaient M. l'ingénieur en chef de la ville et M. le commissaire central; une enquête fut ordonnée, et confiée aux soins de M. Sauvage.

La circulation sur la chaussée est interdite jusqu'à nouvel ordre.

La maison appartenait à M. Chrétien, qui en dirigeait lui-même les travaux. Un mur récemment construit aurait, paraît-il, été surchargé et se serait effondré entraînant les charpentes qui s'appuyaient sur lui.

L'*Indicateur de Tourcoing* signale un trait d'avarice tout nouveau qui mérite de prendre place auprès de ceux qui ont rendu célèbre le nom d'Harpagon. Le fait s'est passé, il y a quelques jours, dans une ville de nos environs que nous nous abstiendrions de désigner.

Une dame fort riche, mais qui ne sait pas se faire honneur de sa fortune, était conviée à une noce. Faire des frais de toilette n'entraînait pas dans ses principes. Elle visita donc ses armoires et y trouva des vêtements qui n'étaient qu'à demi usés et qu'elle réservait pour les grandes occasions; mais ce n'était pas tout, il lui fallait des gants et il y avait au moins dix ans qu'elle n'en mettait plus. Tout-à-coup, une idée lumineuse lui vint à l'esprit. Elle court chez un dégraisseur qui avait eu autrefois sa pratique :

— Je viens chercher mes gants, dit-elle à la personne qui était au comptoir.

— Quels gants.

— Vous savez bien, les gants blancs glacés que je vous ai donnés à laver.

— Je ne me souviens pas...

— Ah! mais moi je m'en souviens bien. Cherchez vite, car je suis pressée.

— La marchande ouvre plusieurs tiroirs et dit :

— Je ne vois que deux vieilles paires qui sont ici depuis longtemps et qu'on n'a jamais réclamées.

— Justement ce sont les miennes; je les reconnais.

— Vous ne demandez qu'une paire ?

— Je me trompais. C'est deux paires que j'ai voulu dire.

— Mais elles sont sales.

— Donnez toujours; je saurai bien les blanchir moi-même.

Cette dame modèle d'économie, enchantée d'avoir des gants pour la noce, conta le même jour la *farce* à une voisine, en avouant quelle n'avait jamais donné de gants à laver.

L'*Impartial des Pyrénées et des Landes*, journal quotidien de Bayonne, commencera dans son premier numéro, qui paraîtra le 17 juin courant, la publication des SOUVENIRS DU BOMBARDEMENT DE LA CAPITULATION DE STRASBOURG, par M. P. Raymond Signoret, ex-rédacteur en chef de l'*Impartial du Rhin* (Strasbourg). Ce récit d'un témoin oculaire, rédigé d'après des notes recueillies jour par jour, aura tout au moins le mérite de l'exactitude et de la sincérité.

PRIX DU PAIN
POUR SERVIR DE RÉGLE AUX BOULANGERS MONNAIE DÉCIMALE

PAIN DE MÉNAGE.
Composé de deux tiers de blé blanc et un tiers de blé roux ou macaux.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à..... 34. »

PAIN DE DEUXIÈME QUALITÉ.
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à..... 33. 50

PAIN BLANC.
Composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à..... 43. »

PAIN DE FLEUR DIT PAIN FRANÇAIS
Composé de fleur de première qualité.
Le pain de 125 grammes est taxé à..... 6. 50
Les deux pains, à..... 13. »
Les quatre pains, à..... 26. »
Les huit pains, à..... 52. »
Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix, le 17 Juin 1872.
Le Maire de Roubaix J. DEREGNAUCOURT.
Publié le 12 Juin 1872.

Faits Divers

— Le *Progrès du Loiret*, attaqué en diffamation pour avoir qualifié de « proscripateur de décembre » d'après un livre intitulé le *Pilori*, M. Dessaux, négociant à Orléans, a été condamné par le tribunal correctionnel à 2,000 fr. d'amende et aux frais envers l'Etat.

— On rapporte une scène tragique qui s'est passée à Brebières. Nous la reproduisons ici telle qu'elle nous a été racontée, et sans rectifications de détails, s'il y a lieu, écrit le *Courrier du Pas-de-Calais*.

Plusieurs jeunes gens, réunis pour une partie de plaisir, se promenaient après dîner sur les bords de la Scarpe, lorsque l'un d'eux, tenté par la vue d'une barque, éprouva le désir de faire une partie de bateau.

Malgré les représentations de ses amis, il sauta dans la barque, mais celle-ci ne tarda pas à chavirer.

Le frère du jeune imprudent s'élança pour le sauver, mais ils disparurent tous deux dans les flots, devant les amis impuissants.

Les recherches furent longues et minutieuses, et lorsqu'on découvrit les corps des jeunes gens, ils avaient depuis longtemps cessé de vivre.

On les trouva embrassés dans une suprême étreinte.

Les deux victimes se nomment Montois, l'un, âgé de 25 ans, et Montois, Victor, âgé de 20 ans.

La famille est dans une désolation qu'on peut aisément se figurer.

— Nous lisons dans le *Journal de Rouen* :

« Un événement qui est bien de nature à causer une vive émotion chez toutes les personnes qu'il concerne, vient d'arriver à Rouen.

Un habitant du quartier du Mont-Riboudet avait été appelé, en 1870, à la défense du pays et avait été obligé de quitter sa femme. Par suite de circonstances fatales, on a cru à la mort de cet homme, et, après avoir reçu les pièces qui contenaient la constatation officielle du décès, sa femme se serait mariée en secondes noces.

« Mais notre concitoyen n'était pas mort, et il est, dit-on, de retour à Rouen, depuis deux jours.

« Si le fait est exact, il excitera certainement une douloureuse sympathie pour les victimes d'une erreur causée par nos malheurs publics. »

— Un des objets les plus curieux de l'exposition de Londres, cette année, dit la *Nonvelle Presse Libre*, a été envoyé par le gouverneur au prince (mot à mot pasteur) de Baroda, dans l'Indoustan. C'est une partie de la Chuddah, ou couverture que l'ex-gouverneur, pieux musulman, a fait exécuter pour le célèbre tombeau de Mahomet, à Médine.

La Chuddah entière consiste en une grande pièce de 9 pieds carrés et en plusieurs pièces plus petites de 4 pieds carrés. Le fond de toutes ces étoffes est formé de perles, agrémentées d'arabesques tracées en diamants, émeraudes, rubis, etc. La pièce entière, qui est une merveille de l'Inde moderne, a coûté, dit-on, un million de livres sterling, soit 25 millions de francs.

— La *Revue maritime et coloniale* emprunte les détails suivants au *Mechanic's Magazine* : L'usine de Krupp, à Essen, a pris des proportions gigantesques, comme on peut le voir par les chiffres suivants :

Elle contient 514 fourneaux de forges, de grillage et de cimentation, 160 forges, 249 fourneaux de corroyage et de chauffage, 245 fourneaux à coke, 120 fournaux de différents espèces, 340 tours, 119 machines à planer, 64 machines à canneler, 111 bancs à forer, 91 machines à émouler et à polir, 120 autres machines diverses, 150 chaudières à vapeur, 256 machines à vapeur, donnant une force totale de 8,377 chevaux, 56 marteaux à vapeur, d'un poids total de 3,091 quintaux.

L'usine emploie 7,100 ouvriers. Elle a produit dans l'année qui vient de s'écouler 130 millions de livres d'acier fondu.

Une des machines à vapeur est de la force de 1,000 chevaux; il y en a trois de 800 chevaux, une de 200, une de 160, trois de 150, une de 120, trois de 100, enfin deux cent quarante-deux d'une force moindre.

Un des marteaux à vapeur pèse 600 quintaux, un autre 400 quintaux, un autre 200, un autre 150, deux 110, trois 100; enfin, il y en a quarante-six d'un poids moins considérable.

Les pièces finies qui sortent de l'usine se composent d'essieux, de roues, de rails, de ressorts, etc., pour les chemins de fer et les mines, d'arbres, d'hélices et de roues de bateaux à vapeur, de tôles à chaudière et d'acier pour outils et pour canons.

— Le *Courrier de Bretagne* raconte que le gardien de la maison d'arrêt de Lorient, en faisant sa ronde vers quatre heures du matin, fut stupéfait de voir de grosses cordes grisâtres se balancer le long des murs intérieurs et extérieurs, et il s'aperçut que l'évasion de trois de ses plus dangereux détenus, condamnés pour vols, avait eu lieu dans la nuit. Il en prévint immédiatement l'autorité, qui fit une enquête.

Il s'étaient dans les dortoirs du premier étage, donnant sur la cour, à une hauteur de trois mètres environ du sol. Une fois la ronde de nuit passée, assurés de ne plus être dérangés jusqu'au lendemain, ils ont exécuté un plan bien conçu.

A l'aide des pattes-fiches servant à accrocher les hamacs, ils ont percé une première ouverture sous la croisée où le mur en bri-

ques, n'a que 12 à 15 centimètre d'épaisseur. Par là, ils sont descendus dans le préau et ont grimpé le long d'un mur qui, malheureusement, leur offrait diverses aides accidentelles, telles que porte, fenêtre, gonds en fer, et ont atteint, à 6 mètres 90 centimètres, le toit de la prison donnant sur la rue Clisson.

Pour toute ces manœuvres, ils se sont servis de draps et de hamacs coupés en lanières et arrimés avec talent en forme de cordes à gros nœuds.

— Une découverte très-intéressante pour les naturalistes et pour ceux qui s'adonnent à l'étude de la géologie, vient d'être faite dans la commune de Blandeques.

Une défense de Mammouth, mesurant deux mètres vingt centimètres de longueur et quarante-deux centimètres de circonférence à la base, a été trouvée, il y a trois jours, dans une carrière de graviers, appartenant à M. Thibaut-Royer. Elle a pu être retirée intacte et dans un état de parfaite conservation.

Les amateurs peuvent voir cette curiosité à l'établissement du *Mont Sarah*, sur la route de Blandeques, où elle est momentanément déposée.

Nous savons que M. Thibaut-Royer se propose d'en faire don à notre musée. — (*Mémorial artésien*.)

— On écrit de Bar-sur-Aube :

Un assassinat a été commis dans la nuit du 5 au 6 juin sur la personne du nommé Joseph Journé, cultivateur à Trannes, canton de Vandœuvre.

Le corps de la victime a été trouvé le 6 juin, à quatre heures du matin, adossé à l'un des murs d'un langar situé sur la voie publique, à une quinzaine de mètres de sa demeure. Deux profonds sillons autour du cou ne laissaient aucun doute sur la nature du crime : il y avait eu strangulation.

Les charges les plus graves pèsent sur la nommée Catherine Navarre, femme de la victime, qui passe dans le pays pour n'avoir pas la plénitude de sa raison, et qui vivait en mésintelligence avec son mari.

Cette femme, qui a elle-même cherché à s'étrangler avec une ficelle dans la matinée du 5 juin, a été mise en état d'arrestation.

— Dans une pièce que l'on jouait en province, un acteur de second ordre avait à dire au Mélingue de l'endroit :

— Varus, rends-moi mes légions !

Et comme celui-ci ne répondait pas :

— Ah ça ! me rendras-tu mes légions à la fin ? s'écria l'acteur impatient.

— Quand tu me les demanderas poliment... répondit froidement le Varus.

— La perte que la France a faite par la cession de l'Alsace est irréparable au point de vue politique, mais elle tend à s'atténuer, dans ses conséquences commerciales et industrielles, par l'attachement que nos compatriotes nous montrent en venant implanter parmi nous leurs foyers et leurs travaux.

Beaucoup de départements se disputent les Alsaciens, mais ceux-ci préfèrent le voisinage de leur pays et se fixent dans les Vosges, qui leur offrent des conditions analogues à celles dont ils jouissaient chez eux.

Les industries de l'Alsace et des Vosges étaient, avant la guerre, complémentaires les unes des autres; il est donc nécessaire aujourd'hui de créer celles qui nous manquent sur le versant français de la nouvelle frontière. Les grands industriels et capitalistes de Mulhouse, émigrés, donnent l'exemple.

Près d'Épinal, à Thaon, on construit une immense teinturerie et blanchisserie dont les dépenses s'éleveront à 3 millions 500,000 francs; à Golberg on prépare l'organisation d'une filature et d'un tissage qui absorberont 4 millions 500,000 francs; il est aussi question d'une indienne conque dans les mêmes proportions. Sur des bases plus modestes s'établissent en outre un grand nombre d'usines dans les vallées de la Haute-Moselle, de la Haute-Meurthe et de leurs affluents, tels que la Vologne, etc.

Partout les villes et les villages sont insuffisants, on y construit à la hâte les maisons qui manquent pour recevoir les réfugiés.

Le département des Vosges se met à la hauteur de ce que lui imposent les circonstances et son propre intérêt. Il a poursuivi, d'accord avec les départements circonvoisins, le projet de canal de la Saône à la Moselle par Épinal, projet dont l'Assemblée nationale va bientôt s'occuper. Il a concédé et subventionné des chemins de fer d'intérêt local.

L'exécution du canal aura lieu par un syndicat formé dans les départements intéressés, qui fera l'avance à l'Etat des sommes nécessaires. Le remboursement de ces sommes sera assuré au moyen d'une annuité budgétaire.

Une société, dite *Société des Chemins de fer des Vosges*, au capital de 4 millions, est concessionnaire, à titre définitif, de 75 kilomètres de lignes, sur lesquels 25 kilomètres sont déjà exploités, et de 98 kilomètres à titre éventuel.

Dans ces conditions, le département des Vosges est appelé à devenir l'un des plus prospères et par suite l'un des plus riches. 2428

— Les travaux complémentaires du chemin de fer d'intérêt local de Lagny à Neufmoutiers sont achevés. La *Société des Chemins de fer de Seine-et-Marne* va demander la réception définitive de cette ligne à l'administration préfectorale.

Le chemin sera ouvert au service public des voyageurs et des marchandises à la fin de ce mois; jusqu'à ce jour, l'exploitation n'avait été que provisoire et affectée aux besoins de la Société qui a de grands engagements à remplir pour la fourniture des pierres meulières nécessaires à la reconstruction des maisons et des grands édifices de Paris. Elle a traité de quantités considérables qui lui assurent un trafic en vue duquel elle est obligée d'augmenter ses moyens de transports. Ce trafic particulier seul est suffisant pour assurer le paiement de toutes les charges de la Société, frais d'exploitation et intérêts des emprunts; le produit des voyageurs et des marchandises sera donc un boni considérable pour les actionnaires.

A la dernière session des Conseils généraux, la *Société des Chemins de fer de Seine-et-Marne* a obtenu la concession définitive de

son prolongement vers Mortcerf; l'enquête d'utilité publique qui se termine en ce moment lui a été favorable; le décret ne tardera pas à intervenir. 2429.

Dernières Nouvelles

Dépêche Télégraphique

(Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

Marseille, 16 juin.

Ce matin, la chaudière du vapeur espagnol *Guadaya*, qui venait de Séville à fait explosion près de Planier. Il y a eu 55 morts, dont 11 de l'équipage, y compris le capitaine Gomez; et 44 passagers, dont plusieurs femmes. Le reste a été recueilli par le vapeur *Préférent*, qui allait assister aux régates de Berre. Le *Guadaya* a sombré immédiatement.

MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS

104, rue Richelieu, PARIS.

PARAISANT TOUS LES JEUDIS, SANS AUGMENTATION DE PRIX.

4 fr. par an.

SOMMAIRE DE LA CAUSERIE FINANCIÈRE DU MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS DU 13 JUIN

NOTRE ÉMISSION DE 12,000 CERTIFICATS REPRÉSENTÉS PAR 1200 ACTIONS DU SOLEIL.

Causerie financière. — Un mot sur notre Emission; ce que rapportent les Assurances, la garantie de nos *Certificats*; l'arbitrage de la Rente contre l'Emprunt; le calme de nos fonds publics; les bruits sur la date de l'Emprunt; l'esprit de réserve domine sur le marché; les fonds d'Etat étrangers; l'Italien et le Turc sont en faveur; fermé non-justifié de l'Espagne; les chemins de fer français et étrangers; on vend les Chemins français; on achète de l'Autrichien et du Lombard; la prochaine assemblée des Chemins romains; les Sociétés de Crédit; les obligations de la ville de Paris; les valeurs industrielles; le Suez et la question du tonnage; protestation du *Times*; le Gaz; la Transatlantique; les Charbonnages du Nord et les Charbonnages du Rhin; le Saint-Ouen; le Perpignan. 2419.

Spécialité de dentiers en tous genres

Traitements spéciaux pour le

REDRESSÉMENT DES DENTS

VERBRUGGHE

DENTISTE

BREVETÉ PAR S. M. LE ROI DES BELGES

RUE D' L'HOSPICE, 8, ROUBAIX

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE ALFRED REBOUX,

rue Nain 1.

OFFERTOIRE

POUR ORGUE

PAR M. CÉSAR DELESPAUL

LES RUBIS

Fantaisie-Polka

PAR M. CÉSAR DELESPAUL

Commerce

Havre, 17 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Bouswillald et C^e, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)
Ventes : 6 à 700 b.; marché calme; petite demande, prix sans changement.

Liverpool, 17 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Bouswillald et C^e, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)
Ventes : 10,000 b.; marché calme, prix inchangés.

HAVRE. — Samedi 14 juin 1872. — Un plus grand nombre d'acheteurs ont visité Rouen cette semaine, mais le mauvais temps a entravé les affaires. Les transactions en filés ont été peu actives, mais à prix bien tenus. La vente de l'article Algérie continue à prix assez fermes. Il y a peut-être une certaine amélioration dans la vente de la rouennerie et des mouchoirs. Voici le moment où les travaux de la campagne vont ralentir la production.

Ici le marché a été assez calme ce matin; mais dans l'après-midi il s'est traité quelques affaires qui portent le chiffre des ventes à environ 2,200 b. On a pris beaucoup de Brésil tant en disponible qu'à livrer. Les prix sont bien tenus.

A terme, Louisiane août septembre ont été payés 137 fr., et Oomra septembre 103. Liverpool vient calme avec 10,000 b. sans changement.

Nous cotons :
Très ord. Louisiane 139 —
Low Midd. Louisiane en mer 140/41 —
dito en charge 140/41 —
Ordinaire Fernambourg 132 —
Bon ordinaire Omra 102 —
New Omra en charge et en mer 105/6 —
Bon ord. Tianivelly 100 —
Ordinaire Cocanadah 88 —
Bon ordinaire Bengale 72 —

New-York, 14 juin.